# Restaurant « L'Auberge du Parc » - SPARSBACH

# CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE / EXPLOITANT: Monsieur Roger ANTHONI

Né le 11/10/1960

**ETABLISSEMENT:** 15, rue des Vosges du Nord

67340 SPARSBACH

**STATUT JURIDIQUE:** Fonds: SARL « L'AUBERGE DU PARC »

Murs: Exploitation en nom propre – M. Jean-Philippe CHRISTMANN

(Gendre de M. ANTHONI - Comptable)

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:

Monsieur Roger ANTHONI dispose d'une expérience professionnelle de plus de

20 ans dans la branche en tant que cuisinier et chef de cuisine.

# **PROJET**

### **DESCRIPTION:**

Suite à l'acquisition du restaurant « L'Auberge du Parc » en mars 2007, Monsieur Roger ANTHONI a procédé à une première tranche de travaux, afin de pouvoir ouvrir et exploiter cet établissement laissé en friche durant plus de trois ans. Aujourd'hui le gérant souhaite moderniser son outil de travail et agrandir la cuisine, moderniser fondamentalement une des salles de restaurant et adapter ses sanitaires aux normes PMR. Outre la modernisation des 2 salles de restaurants, les gérants profiteront de la mise en travaux de l'établissement pour agrandir la cuisine

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX**: Septembre 2012 à janvier 2013.

**MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES:** 

Montant total H.T. estimé à : 65.591,18 € Montant H.T. éligible : **50.872,58** €

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL:

Autofinancement	5.341,18€
Emprunt*	45.000 €
Département 67	15.250 €

<sup>\* 45.000 €</sup> auprès de la Banque Populaire sur 7 ans

### AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet situé en zone de montagne, il est proposé d'attribuer à la SARL « L'AUBERGE DU PARC » une subvention plafonnée à 15.250 € (selon critères et dans le respect du Régime de Minimis), correspondant à 30 % du montant H.T éligible, au titre de la modernisation de leur restaurant de type traditionnel.

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par la l'ADT en partenariat avec la C.C.I., à savoir :

- Participer à un stage de formation sur le thème « Doper les ventes grâce au "vin au verre" »

# **OBSERVATION:**

Soutenu par les élus locaux, cette reprise a permis de sauvegarder l'unique commerce de la commune et ainsi pérenniser un lieu de rencontre et d'animation sur la petite place du village.

Pour mémoire, cet établissement a déjà bénéficié du soutien du Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre de la création d'activité pour un montant de 13.255 euros.

Bureau du 13 décembre 2012 Avis : Favorable

